

DIRECTIVE CONCERNANT LE PLAN D'ÉTUDES DU MASTER OF SCIENCE EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES AFFAIRES (MScIBD)

1. Le *Règlement d'études et d'examens des Masters of Science (MSc) en Sciences Économiques*, du 6 mai 2019, état au 20 septembre 2022 et l'arrêté modifiant le règlement d'études et d'examens des Masters of Science en sciences économiques, du 29 mars 2022), s'applique au MSc en Développement International des Affaires / MSc in International Business Development.
2. La présente directive précise les règles applicables pour le Master en Développement International des Affaires (ci-après « MScIBD »).
3. La présente directive s'applique aux étudiant-e-s immatriculé-e-s dès l'année académique 2025-2026.
4. Le MScIBD offre un programme de master à 90 ou 120 ECTS (voir points a à d, ci-dessous).
5. Par défaut, les étudiant-e-s sont inscrit-e-s au programme MScIBD avec mémoire de recherche/stage à 90 ECTS (a.)
6. Chaque étudiant-e peut s'inscrire jusqu'à la fin de la période d'inscription aux cours du semestre 2 au plus tard afin d'obtenir un MScIBD avec orientation en Business Analytics (90/120 ECTS) (b./d.) / orientation en Sustainability Management (90/120 ECTS) (c./d.).
7. Les étudiantes et étudiants qui ne se sont pas inscrit-e-s dans le programme d'une des deux orientations possibles ne peuvent pas s'y inscrire ultérieurement.
8. Chaque étudiant-e peut s'inscrire au plus tard, à la fin du semestre 3, au programme à 120 ECTS (d.). Les étudiant-e-s qui commencent leur 4ème semestre sans s'inscrire à un programme à 120 ECTS ne peuvent plus s'inscrire à un programme à 120 ECTS par la suite.
9. Fallback clause : en cas d'échec à un programme à 120 ECTS, l'étudiant-e obtient le titre de ce même programme à 90 ECTS.
10. Il n'est pas possible de cumuler un master IBD avec un master en General Management (MScGeM) ou un master en Innovation (MScInno).

a. MScIBD AVEC MEMOIRE DE RECHERCHE/STAGE POUR 90 ECTS

- Il comprend 48 ECTS de cours obligatoires + 12 ECTS de cours à option représentant 60 ECTS et un mémoire de master valant 30 ECTS.
- La durée des études régulière est de 2 semestres pour les cours, suivi du mémoire de master.
- En cas d'échec du mémoire de recherche ou de stage, l'étudiante ou l'étudiant est définitivement éliminé-e du cursus du MScIBD.

b. MScIBD AVEC ORIENTATION IN BUSINESS ANALYTICS (90 ECTS)

- Il comprend 48 ECTS de cours obligatoires + 12 ECTS de cours à option représentant 60 ECTS et un minimum de 24 ECTS de cours obligatoires + 6 ECTS de cours à option représentant 30 ECTS pour l'orientation « in Business Analytics ».

- La durée des études régulière est de 3 à 4 semestres pour suivre la totalité des cours.
- Prérequis : pour effectuer l'orientation en Business Analytics, les étudiant-e-s attestent avoir obtenu un minimum de 15 ECTS en statistiques lors du Bachelor ou du Master. Ils doivent prouver ces acquis lors de l'inscription.
- En cas d'échec ou d'abandon de l'orientation, l'étudiant-e peut rédiger un mémoire de recherche ou de stage et valider le MScIBD (4.a.).

c. MScIBD AVEC ORIENTATION IN SUSTAINABILITY MANAGEMENT (90 ECTS)

- Il comprend 48 ECTS de cours obligatoires + 12 ECTS de cours à option représentant 60 ECTS et un minimum de 24 ECTS de cours obligatoires + 6 ECTS de cours à option représentant 30 ECTS pour l'orientation « in Sustainability Management ».
- La durée des études régulières est de 3 à 4 semestres pour suivre la totalité des cours.
- En cas d'échec ou d'abandon de l'orientation, l'étudiant-e peut rédiger un mémoire de recherche ou de stage et valider le MScIBD (4.a.).

d. MScIBD AVEC ORIENTATION (EN BUSINESS ANALYTICS OU EN SUSTAINABILITY MANAGEMENT) ET UN MEMOIRE (DE RECHERCHE OU DE STAGE) (120 ECTS)

- Il comprend 48 ECTS de cours obligatoires + 12 ECTS de cours à option représentant 60 ECTS et un mémoire de master valant 30 ECTS et un minimum de 24 ECTS de cours obligatoires + 6 ECTS de cours à option représentant 30 ECTS pour l'orientation.
- La durée des études régulières est de 3 à 4 semestres pour les cours, suivies du mémoire de recherche ou de stage.
- Il n'est pas possible de cumuler deux orientations.
- En cas d'échec ou d'abandon d'une orientation pour un titre de master à 120 ECTS, l'étudiant-e obtient un titre de master à 90 ECTS.
- En cas d'échec au mémoire (recherche/stage) d'un programme de master à 120 ECTS, l'étudiant-e obtient le titre de ce même programme à 90 ECTS.

11. Afin de s'assurer que l'étudiant-e maîtrise le contenu du travail remis (mémoire de stage et/ou mémoire de recherche), une soutenance sous la forme d'un entretien de type «questions-réponses» est organisée par l'équipe de supervision académique dans les deux semaines suivant la soumission du mémoire, afin de vérifier l'appropriation personnelle du travail ainsi que la compréhension des méthodes utilisées et des résultats présentés.